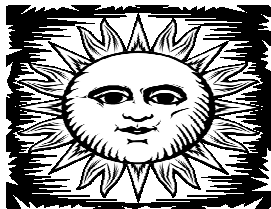


## A SUD



### LE SOLEIL BRILLE

## DE L'ART ET LA MANIÈRE...

L'accord (signé par FO, CFDT, UNSA, CGC, CFTC) sur les défunts EAR/CER est désastreux. Il représente une totale régression par rapport à l'accord (que nous avons signé) qui s'appliquait précédemment dans notre Direction Régionale. Tous nos collègues nous l'ont fait remarquer. FO et CFDT parlent d'avancées qui sont, en fait, de splendides régressions ! De l'art et la manière de se foutre de la gueule de nos collègues...

Parmi les perles qui ont été validées par ces syndicats « responsables », on ne peut pas s'empêcher de vous livrer celle-ci : Les EAR qui renonceront à leurs anciennes fonctions, pourront se recycler dans les métiers techniques.

Sauf que l'on vient d'apprendre que La Poste venait de vendre son réseau à ORANGE avec pour conséquence la perte de la maintenance par les équipes technique en place.

Le seul espoir serait que la sous-traitance de l'ex-réseau postal soit confié à des postiers !

On peut juger ainsi le niveau de « responsabilité » d'organisations syndicales qui signent des accords qui envoient les collègues directement dans un mur.

Un syndicat de magistrat avait confectionné un « mur des cons » qui avait, en son temps, défrayé la chronique. Faudrait-il confectionner un truc similaire pour souligner l'incurie de certaines organisations syndicales ?

## Le jeu LPM 100% gagnant (ou 100% arnaque client)

La Poste Mobile lance depuis début juillet ce jeu à travers une campagne de pub nationale. Ce jeu ouvert à tous, consiste à enregistrer son numéro de portable sur page internet de LPM, soit de chez soi, soit par l'intermédiaire d'un guichetier.

On gagne à chaque fois (mais on peut qu'une seule fois), c'est magique...

Si le client est chez LPM, il gagne des points de fidélité, s'il ne l'est pas, l'arnaque commence... Ce client lambda qui a un abonnement chez un autre opérateur, peut bien sûr participer. IL donne son numéro (de chez orange par exemple) et par le plus grand des hasards, il gagne 5 mois d'abonnement gratuit sur un forfait LPM sans engagement. Et pour qu'il profite pleinement de ces 5 mois d'abonnement gratuit, LPM lui offre gratuitement la carte SIM. C'est pas merveilleux tout ça...??? Bien sur, ce qui n'est pas expressément indiqué au client, c'est qu'il doit demander la portabilité de son numéro de téléphone, qui entraîne d'office la résiliation de sa ligne existante chez l'autre opérateur. Il devient sans le savoir client de LPM. Un RIB ayant été fourni lors de l'activation de la carte SIM gratuite, le client sera alors prélevé de l'abonnement choisi après la fin de la période des 5 mois gratuits.

Le réseau vient encore une fois de franchir une étape supplémentaire dans les dérives commerciales et l'abandon de toute déontologie.

Ce jeu 100% arnaque est à la limite de la vente forcée.

## OBJECTIF

### RENDEZ-VOUS

Dans ce bureau « Vignes et Loire », lorsque le COBA n'a pas réussi par lui-même à remplir son carnet de rendez-vous, c'est simple : on lui conseille d'annuler ceux qui ont été pris pour son propre compte par les Chargés de Clientèle et de de les réenregistrer sous son propre code.

D'un tour de passe-passe, objectifs atteints au détriment des guichetiers dégoûtés par ce genre de procédé. La coupe est pleine, d'autant plus que dans ce même bureau, on avait tendance à utiliser les mêmes méthodes pour certaines ventes d'objets.

## ACCUEIL & COLLUSION

Début juillet, dans le Tarn, une réunion d'accueil et de prestation de serment de nouveaux CDI avait lieu à la Direction du courrier :

Le syndicat SUDPTT81 s'y était « invité » (avec France 3...), afin d'interpeler la DSCC qui refusait d'appliquer une décision de justice (concernant une CDI-sation, justement...)

Quelle ne fût pas la surprise des représentants de SUD, en arrivant, de voir que FO et la CFDT étaient invités SEULS à présenter aux CDI...

... Ce que sont LES SYNDICATS...!!!



Pour couronner le tout, FO et CFDT sont arrivés avec des bacs plein de bulletins d'adhésions à distribuer aux nouveaux CDI...

Pratiques inadmissibles malheureusement très répandues, notamment un peu partout à La Poste, au mieux c'est du favoritisme, au pire cela s'appelle de la discrimination...

## A VOIR SUR LES INROCKS :

<http://www.lesinrocks.com/2017/07/23/actualite/cadences-infernales-et-pressions-la-poste-nous-laisse-crever-11967695/>



## A QUOI JOUE LES ÉLUES DU PARTI COMMUNISTE ?

CONSEIL MUNICIPAL de Saint-Pierre-des-Corps du 05/07/17

Question orale posée par Patrick BOURBON -100 % à Gauche-  
Madame le Maire ,

**F**in avril ou début mai, vous avez reçu un courrier de la direction régionale de la Poste, vous informant de la fermeture envisagée du bureau de la Poste des Atlantiques et vous demandant, conformément au Contrat de plan, de donner votre avis sur cette mesure dans les deux mois qui suivent.

Or les documents préparatoires au comité technique de la Poste qui se réunira le 13 juillet, ne contiennent aucune réponse de votre part, ce qui suppose l'accord de la municipalité de St Pierre sur cette décision de fermeture.

Ce bureau de poste ouvert 44h30 par semaine, reçoit 180 clients en moyenne par jour, pour information le bureau de la Ville-aux-Dames en reçoit 84 et celui de St pierre 231. La fermeture de ce bureau entraîne la perte de 2,82 Équivalent Temps Plein. En l'état la fermeture sera actée le 2 octobre 2017 et transformée en un point relais urbain chez un commerçant qui chacun le sait ne rendra pas et de loin le même service.

En accord avec votre attachement aux services publics et notamment à celui de la Poste, comment Madame le Maire expliquez-vous votre absence de réponse au courrier de la direction régionale de la Poste ce qui à pour conséquence l'acceptation de la fermeture du bureau de la Poste des Atlantiques ?

## VEILLER SUR MES PARENTS : LA POSTE SE DEROBE!

**L**e CHSCT du centre courrier Grand Grenoble a voté, le 28 juin, une expertise au sujet du nouveau service tant vanté par la direction de La Poste : Veiller Sur Mes Parents... Surprise ce jour puisque le directeur de cet établissement a adressé un mail au cabinet d'expertise, selon lequel suite à la décision de CHSCT, **il retirait son projet !**

Une décision qui pose bien des questions. Nationalement, ce projet est présenté comme prioritaire par les dirigeants de La Poste. Comment la seule perspective d'une expertise peut-elle entraîner son abandon dans une aussi grande ville ?

Comment ne pas s'interroger sur les causes de ce revirement de la part de la direction de La Poste, car si le directeur local semble prendre la responsabilité de cet abandon, une telle décision est inévitablement décidée à un niveau national !

Il est vrai qu'une expertise aurait apporté des réponses aux questions que Sud-PTT se pose, notamment sur les conditions de travail mais aussi sur les conditions de mise en œuvre de ce projet, la qualité de service ou encore sur le rapport qualité-prix. Elle aurait également pu aborder les impacts de ce projet sur l'économie locale. De nombreuses associations salarient, notamment, des femmes pour effectuer des prestations semblables...

Bad Buzz sur les réseaux ! A l'heure où « Veiller sur mes parents » est la cible de très nombreuses critiques sur les réseaux sociaux, les patrons de La Poste préfèrent sans doute éviter de nouveaux désagréments.

Cette décision de La Poste ne peut rassurer ni les populations, ni les facteurs et factrices, sur les véritables buts de ce projet. En effet, La Poste ne peut pas contraindre ses agents à proposer un service alors qu'elle est incapable d'assumer le verdict d'une simple expertise, avant même que cette dernière n'ait eu lieu !

L'urgence serait plutôt de créer un service public de l'autonomie financé par la Sécurité sociale. C'est le seul moyen d'éviter la marchandisation de tels besoins sociaux. Il sera alors temps de savoir quelle place devra occuper La Poste.

## INSECURITE SUR LA SECURITE

**L**es chiffres sur la sécurité sont mauvais à La Poste. Pour corriger ça, on lance une campagne internet pour faire mine de s'en soucier ! On commence comme à chaque fois par culpabiliser les agents. Ensuite, on trouve un exemple sur le thème de la sécurité qui montre qu'on s'en préoccupe à bon compte. Alors là, on choisit le port des chaussures de sécurité, c'est parfait, ça donne bonne conscience, c'est voyant et puis surtout, ça ne permet pas de chercher les causes profondes de ces mauvais chiffres ! Nous, on les connaît et on vous les donne...

Les cadences infernales qu'on vous impose pour distribuer le courrier et les colis sont insoutenables, sont à s'asseoir allègrement sur le code de la route pour les satisfaire. Du coup, les accidents se multiplient, les facteurs n'ont d'autre choix, s'ils veulent boucler leurs tournées dans le temps imparti que d'enfreindre les règles du code de la route. De cela, La Poste est consciente mais ne veut pas entendre parler. Elle préfère faire signer des notes sur le respect du code de la route pour bien se dégager de toute responsabilité. Et pourtant, si nous en arrivons à prendre des risques et à les intégrer contre notre gré, c'est bien pour satisfaire ces exigences de rentabilité et pour ne pas perdre notre emploi. Indécent...

